ÉTAT DE LA LOUISIANE vs. J. H. BROWN.

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 20 Janvier, 1864.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans.

Par vertu d'un pouvoir émis à moi par le Collecteur de Taxes d'Etat, pour le District Supérieur, en date du 16 Janvier 1864, et à moi remis pour collection, j'ai saisi et mis en vente publique, le 20 Février 1864, à midi, devant la porte principale de la Cour Civile et Criminelle, dans la Paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes, savoir:

Un lot de terre situé dans la Paroisse d'Orléans, dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans le 3e District de ladite Ville, dans la 3e Section de ladite Ville, dans la 3e Section de ladite Ville, dans la 3e Section